



## Plévenon

# Pêcheurs-plaisanciers. Le président passe la main



Le conseil d'administration a procédé à la constitution d'un nouveau bureau.

L'assemblée générale des pêcheurs-plaisanciers du port de Saint-Géran, qui compte 110 adhérents, s'est tenue samedi, en présence du maire, Claudine Bélliard. Avant la séance, une minute de silence a été observée en hommage à quatre adhérents décédés et aux sauveteurs de la SNSM des Sablès-d'Olonne (85).

### Rehaussement de la digue

Le président, Dominique Pickéroën, qui avait annoncé en 2018 son intention de céder sa place, a annoncé sa démission. Il a rappelé ce qui a été réalisé durant ses huit années de présidence, entre autres : l'aménagement du quai pour la sécurité d'accostage des bateaux ; l'aménagement d'un local communal ; l'installation de râteliers pour les annexes ; l'achat d'un ordinateur portable et d'un barnum, le tout

avec l'aide d'une équipe solide et soudée.

En projet, le rehaussement de la digue constitue un important chantier. Le maire a indiqué qu'il faudra prendre un bureau d'études pour l'analyse des impacts environnementaux du fait que cette zone soit classée Natura 2000.

### Interdire la baignade

Dominique Pickéroën a remercié la municipalité pour son soutien, les bénévoles qui donnent de leur temps. « Le but est de rendre la vie associative agréable ».

Le passage de visiteurs étant important, il a été demandé de mettre des toilettes sur le parking. Des personnes se baignant dans la zone de bateaux et s'installant au soleil sur la cale, il a été demandé au maire, pour des raisons de sécurité, de prendre un arrêté inter-

disant la baignade.

### Dominique Cantais élu

À la suite de l'assemblée générale, le conseil d'administration, qui compte quinze membres, s'est réuni dans le local de l'association pour l'élection du bureau. À l'unanimité, Dominique Cantais a été élu à la présidence de l'association.

Le bureau est ainsi constitué : Dominique Cantais, président ; Dominique Pickéroën, vice-président ; Michel Blanchard, secrétaire, assisté par Rémi Pejaud ; Denis Lebreton, trésorier, assisté de Claude Laurent. Claude Michel est chef de port et Daniel Poilvé conseiller technique. Bernard Boiteux, président local de la SNSM, reste l'intermédiaire et correspondant avec la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers (FNPP).